

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 42 (1971)

**Heft:** 7

**Register:** Les quarante et un lauréats 1971

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Directeur d'une entreprise horlogère du Noirmont, M. Marcel Aubry exprima sa satisfaction de voir tant de jeunes terminer brillamment leur apprentissage. Il leur rappela que l'examen qu'ils viennent de subir ne constitue pas un aboutissement, mais un départ. Il leur montra la nécessité de disposer d'un personnel bien formé et de cadres de valeur. Après avoir brossé un tour d'horizon des problèmes qui se posent actuellement à l'industrie horlogère, il associa les maîtres d'apprentissage à cette fête du mérite.

M. Otto Nickler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle, félicita les lauréats et les invita à ne pas s'arrêter en si bon chemin. Enfin, M. René Steiner, président central de l'ADIJ, apporta le salut et les félicitations de son comité. Il remercia tous ceux qui ont collaboré à la réussite de cette manifestation et plus particulièrement MM. Schindelholz, président de la Commission de la formation professionnelle, et Roger Jardin, secrétaire.

Les quarante et un lauréats reçurent ensuite leur diplôme ainsi que de magnifiques cadeaux, offerts par l'ADIJ, la commune de Saignelégier et l'entreprise Ciny, du Noirmont, dont M. Marcel Aubry est l'administrateur. La fête se termina agréablement par un souper servi à l'Hôtel Bellevue.

A notre tour, nous exprimons nos félicitations aux apprentis méritants du Jura 1971.

## Les quarante et un lauréats 1971

### *Apprentis :*

Albert Saner  
boucher-charcutier  
Mervelier

Marie-Claire Gyger  
couturière  
Pontenet

Monique Juillerat  
couturière  
Saint-Ursanne

Eva Hergovits  
dessinatrice en génie civil  
Moutier

Kurt Dreyer  
dessinateur de machines  
Corcelles

Denis Steiner  
dessinateur de machines  
Choindez

### *Maîtres d'apprentissage :*

Ernest Stalder  
maître boucher  
Vicques

Rose-Marie Marchand  
maîtresse de couture  
Court

Geneviève Cattin  
couturière  
Bassecourt

Allemand-Tièche-Badetscher  
bureau d'ingénieurs  
Moutier

Centre professionnel Tornos  
Moutier

Von Roll S. A.  
Usine des Rondez  
Delémont

*Apprentis :*

André Villemin  
menuisier modeleur  
Courcelon

Alain Gruber  
mécanicien en automobiles  
Bienne

Gilbert Voirol  
mécanicien en automobiles  
Reconvilier

Gilbert Montavon  
mécanicien en automobiles  
Montavon

Antoine Chaignat  
monteur électricien  
Charmoille

Walter Tröesch  
monteur électricien  
Moutier

Jean-Pierre Joliat  
serrurier de construction  
Courtételle

Francis Bueche  
décolleteur  
Bévilard

Antonio Guzman  
décolleteur  
Soncboz

François Simonin  
mécanicien décolleteur  
Court

Alexandre Bouduban  
horloger complet  
Beurnevésin

Jean-Claude Cattin  
radio-électricien  
Saignelégier

Philippe Houlmann  
mécanicien outilleur  
Genève

Alain Biétry  
mécanicien de précision  
Porrentruy

*Maîtres d'apprentissage :*

Von Roll S. A  
Usine des Rondez  
Delémont

Garage René Constantin  
Péry-Reuchenette

Garage Merçay  
Moutier

Maurice Montavon  
garagiste  
Develier

Maison Périat et Bill  
entreprise d'électricité  
Porrentruy

Services industriels de la ville  
Moutier

Von Roll S. A.  
Usine des Rondez  
Delémont

Fabrique de pignons Astra  
Bévilard

Fabrique d'horlogerie  
de Fontainemelon  
Corgémont

Centre professionnel Tornos  
Moutier

Ecole professionnelle  
Section horlogerie  
Porrentruy

Technicum cantonal  
Saint-Imier

Thécla S. A.  
matriçage à chaud  
Saint-Ursanne

Centre professionnel Tornos  
Moutier

*Apprentis :*

Marc Rossé  
mécanicien de précision  
Court

Joseph Zannato  
mécanicien de précision  
Vicques

Jean-Jacques Maeder  
employé de laboratoire  
Bévilard

Denis Pauli  
technicien dentiste  
Villeret

Philippe Affolter  
boulanger-pâtissier  
Lajoux

Hans Gredinger  
boulanger-pâtissier  
Corgémont

Philippe Wenger  
boulanger-pâtissier  
Le Noirmont

Marlyse Maeder  
coiffeuse pour dames  
Courchapoix

Francis Meyer  
coiffeur pour dames  
Courchavon

Pierre Dubois  
compositeur typographe  
Les Breuleux

Claude Schwab  
compositeur typographe  
Porrentruy

Marie-Claire Voisard  
vendeuse en orfèvrerie  
Courtedoux

Madeleine Irminger  
vendeuse  
Delémont

Marie-Thérèse Chételat  
employée de commerce  
Moutier

*Maîtres d'apprentissage :*

Centre professionnel Tornos  
Moutier

Walter Hiltbrunner  
mécanique et réparation  
Vicques

Boillat S. A.  
Reconvilier

Umberto Maggioni  
prothèse dentaire  
Moutier

Rodolphe Simon  
maître boulanger-pâtissier  
Lajoux

Walter Gredinger  
boulangerie-pâtisserie  
Corgémont

Georges Wenger  
boulangerie - tea-room  
Le Noirmont

Robert Eckert  
maître coiffeur  
Delémont

Alphonse Aemisegger  
salon de coiffure  
Porrentruy

Imprimerie du  
Franc-Montagnard S. A.  
Saignelégier

Imprimerie du Pays  
Porrentruy

A la Perle  
orfèvrerie  
Porrentruy

Galeries du Jura  
Delémont

Usines Tornos S. A.  
fabrique de machines  
Moutier

*Apprentis :*

Erika Enggist  
employée de bureau  
Saint-Ursanne

Marie-France Helg  
employée de commerce  
Delémont

Raymonde Jeanbourquin  
employée de commerce  
Le Noirmont

Michel Zamora  
compositeur typographe  
Genève

Henri Geissbühler  
forestier bûcheron  
Court

Jean-Marie Voumard  
forgeron  
Tramelan

Evelyne Christen  
vendeuse  
Châtelat

*Maîtres d'apprentissage :*

Secrétariat communal  
Saint-Ursanne

Etude de M<sup>e</sup> Paul Moritz  
avocat  
Delémont

Aubry Frères S. A.  
Montres Ciny  
Le Noirmont

Imprimerie Centrale  
Moutier

Fritz Affolter  
garde forestier  
Leuzigen

Willy Bandi  
maître forgeron  
Saignelégier

Quincaillerie G. Glardon  
articles de ménage  
Tavannes

## **A propos de la double voie dans le tunnel Moutier-Granges**

*Le 10 mai 1971, M. le député Marc Haegeli, de Tramelan, a développé au Grand Conseil un postulat concernant le dédoublement de la voie sur le tronçon Moutier-Longeau. Il nous paraît intéressant de citer l'essentiel de l'intervention de M. Haegeli et de la réponse de M. le conseiller d'Etat Huber, porte-parole du Conseil-exécutif. On ne manquera pas de mettre ces documents en rapport avec l'éditorial de ce numéro (page 169), où nous signalons que le BLS a commandé à un bureau d'ingénieurs privé les projets de détail pour la mise à double voie du tronçon Moutier-Longeau avec percement d'un second tunnel entre Moutier et Granges.*

*ADIJ*

### **Texte du postulat de M. Haegeli**

La commission extraparlementaire chargée par le Conseil fédéral de lui faire des propositions au sujet de l'aménagement de nos liaisons ferroviaires nord-sud, à travers les Alpes, a déposé ses conclusions fin 1970. Elle préconise la construction d'un tunnel de base au Gothard et la pose de la double voie sur le secteur Thoune-Brigue du BLS. Ces tra-